

# CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

## CONDITIONS DE LOCATION :

- Le solde de la location sera versé le jour de l'arrivée dans le gîte.
- Les draps et le linge de maison ne sont pas compris dans la location.
- Un inventaire des lieux sera fait par le locataire, au début et la fin du séjour. Les éventuelles réclamations concernant l'inventaire seront faites dans les 48H suivant l'arrivée auprès du gestionnaire. Toute perte ou dégât occasionné par le vacancier fera l'objet d'une indemnisation.
- Le locataire s'engage à rendre le chalet à son départ, aussi propre qu'il l'aura trouvé à son arrivée
- En cas d'interruption anticipée du séjour par le locataire, il ne sera procédé à aucun remboursement, la totalité du séjour étant due au propriétaire. Si le locataire retarde son arrivée, il doit en aviser le propriétaire et lui régler le solde de la location pour la date du début de la location initialement prévue.
- Dans le cas d'une location de dernière minute, le locataire devra payer la totalité de la location à la signature du contrat.
- La location ne peut en aucun cas bénéficier à un tiers, sauf accord préalable du propriétaire.
- Le locataire doit assurer le caractère paisible de la location et en faire un usage conforme à la destination des lieux.
- **Les chiens doivent être tenus en laisse à l'extérieur et leurs propriétaires doivent veiller à leur propreté. Les chiens ne doivent pas accéder aux chambres et ne pas monter sur le canapé.**

## CAUTION :

- A votre arrivée, outre le montant du loyer, une somme de cent cinquante deux euros sera demandée au locataire à titre de dépôt de garantie. Cette somme lui sera remboursée le jour du départ ou dans les jours qui suivent, déduction faite des éventuelles détériorations ou du coût de remise en état des lieux.
- Les réclamations ne seront étudiées que si elles sont formulées, dans les deux premiers jours de la prise de possession du chalet, auprès du propriétaire (ou de son mandataire)

## CAS PARTICULIERS :

- **Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil du gîte (8 personnes maximum), et sans accord préalable, le propriétaire se réserve le droit de refuser les locataires supplémentaires ou de percevoir une majoration par personne supplémentaire dans la limite de 2 personnes supplémentaires pour 2 nuits maximum et une personne supplémentaire sur un séjour.**

Tarifs suppléments par nuit/personne :

Hiver : basse saison + 3€ ; moyenne saison 3,50€ ; Noël et Nouvel An + 4,50€ ; haute saison + 5€, WE + 4,50€

Été : basse saison + 3€ ; moyenne saison + 4€ ; haute saison + 4,50€ ; WE + 4€

- Si le futur locataire envisage de réserver le gîte pour un groupe, et non une famille, il doit le préciser très clairement au propriétaire, avant la signature du contrat.
- Les animaux sont admis avec accord préalable du propriétaire ou de son mandataire.

## CONDITIONS D'ANNULATION :

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée ou télégramme :

a) avant l'entrée en jouissance :

- Les arrhes restent acquises au propriétaire.
- Les arrhes ne sont restituées au locataire défaillant que si le gîte a pu être reloué pour la même période et au même prix, déduction faite des frais de dossier.

b) si le preneur ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le présent contrat :

- Le présent contrat devient nul.
- Les arrhes restent acquises au propriétaire qui peut disposer de son gîte.

En cas d'annulation de la location par le propriétaire, celui-ci reverse au locataire le double du montant des arrhes qu'il a perçues, sauf cas de force majeure.

A défaut d'accord entre les parties, il est fait attribution exclusive de compétence aux tribunaux du lieu où se trouve le gîte loué.

